



ALAE MONTGAILHARD

PROJET PEDAGOGIQUE

2023

2024



ALAE Montgailhard – 7, Avenue du Stade – 09330 Montgailhard

05.61.02.77.24 alaemontgailhard@francasfoix.fr

SOMMAIRE

I. Présentation de l'association	3
• Historique	3
• Projet éducatif	5
• Rôles et missions des différents acteurs.....	5
• Projet pédagogique	8
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association ...	9
• Orientation éducative commune sur le temps périscolaire	12
• Orientations pédagogiques communes sur les temps ALAE/ALSH	12
• Budget général	14
II. Présentation de la structure	15
• Situation géographique de la structure	15
• Public accueilli dans la structure, effectifs	15
• Description des locaux utilisés par l'A.L.A.E.	16
• L'accueil des enfants en situation de handicap	17
III. Présentation de l'équipe pédagogique.....	18
IV. Fonctionnement de l'ALAE et analyse de situation.....	19
• Description des différents temps	19
• Analyse de situation, constats et objectifs	22
V. Objectifs pédagogiques, opérationnels et actions à venir	24
VI. Activités	28
VII. Evaluation	29
VIII. Communication.....	34

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

A ce jour notre association gère

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**



- **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>

Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

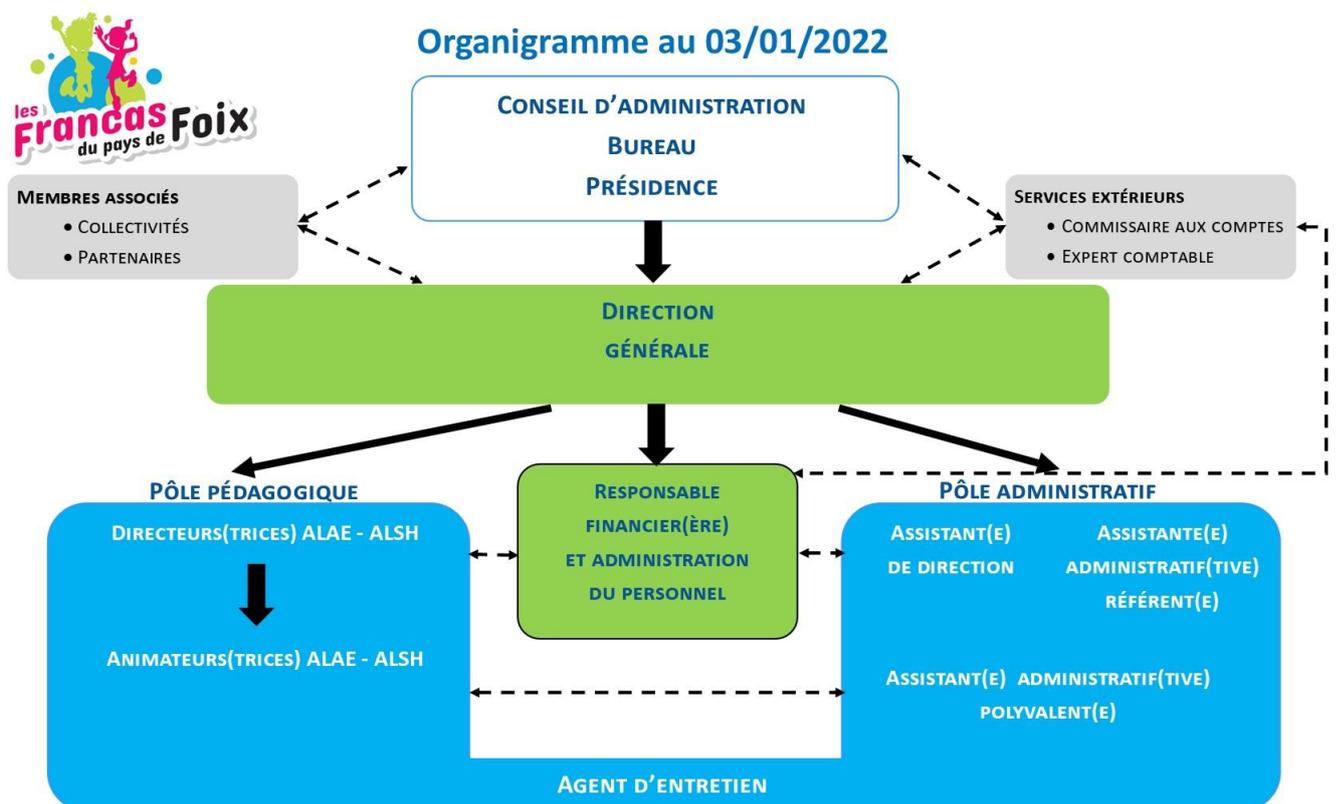
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président et d'une vice-présidente**
- **D'une trésorière**
- **D'une secrétaire**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale BLAZY**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

Rôles et missions des directeurs :

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Pédagogie

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

Sécurité

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

Communication

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

Formation

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

Rôles et missions des animateurs :

Les animateurs ALAE/ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Pédagogie

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.

- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

• **Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.



- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE

Extrait du projet éducatif :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... »

« On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza

La citoyenneté : il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

Le respect de soi, des autres et de l'environnement : l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

La cohésion de groupe : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE.

« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la

diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN D'UN GROUPE

- S'exprimer à l'oral.
- Prendre la parole devant un public.
- Prendre part à un débat, exposer son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres.
- Négocier, argumenter et faire des choix.
- Favoriser la mixité dans toutes les activités.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse... les enfants se produisent devant les parents et les copains ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice...
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE et de l'ALSH ;
- Sensibiliser les enfants au civisme sur internet pour les CM (formation d'animateurs sur l'éducation numérique par La ligue de l'enseignement ;
- Divers ateliers sportifs au cours desquels la mixité est favorisée (tennis, boxe, pêche, tournoi de foot interALAE, jeux collectifs...) ;
- Réalisation de productions citoyennes (représentation de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants).
- Journées activités partagées sur les ALSH entre les moins de 6 ans et les plus de 6 ans pour mieux préparer le changement de groupe d'âges et de structure ;
- Partenariat Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Partenariat avec le CIDFF : mise en place d'activités sur le thème de l'égalité fille/garçon, débats et échanges autour du spectacle "Rose ou bleu" sur la thématique ;
- Ateliers autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable (tri des déchets (en partenariat avec les Francas de l'Ariège et le Smectom), sensibilisation à la faune et à la flore, fabrication d'objets en récup', activités autour des saisons, jardinage...) ;
- Mise en place d'interALAE et d'interALSH autour d'activités diverses ;
- Mise en place de tutorats d'entraide entre les grands et les petits au cours des activités.

- Mise en place de passerelles entre les GS et les CP ;
- Participation au « Grand défi Vivez Bougez » pour sensibiliser les enfants et les familles à l'importance de l'activité physique quotidienne ;
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine... les enfants s'expriment...

IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE

Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Projets d'enfants : interALAE football, réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, « C'est moi qui décide ! » : les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les 2 mois pour la prise de décisions collectives ;
- Elaboration d'un menu pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cantine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République, organisation d'une rencontre avec Madame le maire de Verniolle ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités et l'association des commerçants ; Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades hebdomadaires ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Grand jeu "rallye photos" dans les rues de Varilhes avec les commerçants ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil, récupération de l'eau de la cantine, compost... ;
- Participation au Festival "Graines de mômes" et à la journée mondiale de l'eau (SMDEA)
- Participation au collectif d'organisation du Carnaval à Foix, animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes
- Participation à la Fête du Jeu organisée par L'agglomération Foix-Varilhes sur le thème de l'histoire...

DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE

- Permettre de vivre les relations en toute quiétude.
- Développer le lien intergénérationnel.
- Prendre en compte la différence.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Mise en place de projets intergénérationnels avec les EHPAD du territoire (Foix et Verniolle), la résidence Bleu Printemps de Varilhes, l'accueil de jour de l'EHPAD de Foix, les Centres Communaux d'Action Sociale de Foix, de Montgailhard et de St-Paul-de-Jarrat : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, partage d'activités (plantations, jeux de société...), partage de repas, initiation à des spectacles ;
 - Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) ... collecte de matériel scolaire pour les enfants de Madagascar ;
 - Accueil d'enfants de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) et de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Elémentaire Autisme) : proposition d'activités qui permettent aux enfants ayant des troubles du spectre autistique de s'intégrer ;
 - Participation à la collecte de jouets action de solidarité au profit des Restos du cœur. Organisation d'un marché solidaire, visite des locaux, échanges avec les bénévoles ;
 - Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
 - Echanges avec des membres du Conseil citoyen autour du projet sur "La ville de Foix avant et maintenant". Réalisation de photos et participation à l'exposition ;
 - Participation aux événements locaux en lien notamment avec l'association de quartier (Cadirac - Foix) ;
 - Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
 - Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
 - Participation à Octobre Rose en partenariat avec le FLAEC et les associations de la commune de Montgailhard.
- **Orientation éducative commune sur le temps périscolaire**

Continuité du partenariat entre les équipes d'animation et les équipes éducatives pour renforcer le lien existant afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (échanges sur nos projets sur des temps formels et informels, sur nos fonctionnements, sur les enfants, sur des problématiques rencontrées et partagées et travail en commun sur des règles de vie communes, mutualisation de matériel pédagogique et sportif...).

Cette collaboration entre les différents partenaires pourra déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques menées en partenariat sur le temps des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et sur le temps des ALAE en lien avec le projet d'école, le projet pédagogique et les projets éducatifs de territoires.

- **Orientations pédagogiques communes sur les temps ALAE/ALSH**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et de leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écoci-toyens afin de protéger notre environnement proche.

➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation à l'organisation du 11^{ème} Festival des enfants (samedi 15 juin 2024). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'enfants).
- Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE/ALSH.
- Continuité de partenariats : Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Sur le temps ALAE, ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils sont animés par nos équipes, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités par des prestataires, par des parents bénévoles... afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération de Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.
- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail

consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglomération Foix-Varilhes.

Nouvelle orientation pédagogique « Éducation à la citoyenneté et au respect de la laïcité »

➤ Projet commun pour toutes les structures :

Durant toute l'année, nous voyagerons « **Aux couleurs des Jeux Olympiques** ». Cette thématique sera bien sûr l'occasion de découvrir des disciplines sportives des J.O., mais aussi et surtout de véhiculer les valeurs de l'olympisme et du paralympisme (le respect, l'excellence, l'amitié, l'égalité, l'inspiration, le courage, la solidarité...). Elle sera également un moyen d'aborder la citoyenneté sous un angle ludique.

Ce fil conducteur permettra d'aller plus loin dans la compréhension de l'actualité et du monde qui nous entoure.

Une flamme olympique, fabriquée par les enfants de l'ALAE des mercredis, voyagera de structures en structures (ALAE/ALSH) pour finir son périple au Festival des enfants, le samedi 15 juin 2024.

Nous associerons également à ce projet les équipes enseignantes, les parents et les associations sportives et culturelles locales.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



II. Présentation de la structure

• Situation géographique de la structure

Les A.L.A.E. de Montgailhard ont été mis en place en septembre 2003, à la demande de la mairie de Montgailhard, par Les Francas du Pays de Foix dans les 2 écoles présentes alors pour remplacer une garderie existante.

L'objectif de cette démarche étant de donner au loisir un contenu éducatif et culturel.

Depuis septembre 2015, les enfants de ces 2 écoles sont regroupés dans un unique groupe scolaire.

Ce nouveau bâtiment est situé à deux pas du centre du village et près des installations sportives : stade, city stade et boulodrome.

Montgailhard est une commune de 1475 habitants qui est composée d'un centre ancien composé de petites ruelles et de lotissements plus récents.

Montgailhard ce sont aussi des sentiers de randonnées, le chemin du Pic, la balade près du Scios, le Castella... Sans oublier la bibliothèque et les associations que les enfants fréquentent telles que l'école de pêche, le club de GRS...

Une dynamique s'est créée autour des parents d'élèves depuis la création du F.L.A.E.C. (association de parents) qui mène diverses actions (animations pour Noël, loto, vide-poussette...) au bénéfice de l'école.

• Public accueilli dans la structure, effectifs

L'école de Montgailhard accueille 6 classes :

- La **PS/MS** : 24 élèves (classe de M. Joël AUDOYER et M. Etienne Niant)
- La **MS/GS** : 24 élèves (classe de Mme PIBOULEAU Florence)
- Le **GS/CP** : 20 élèves (classe de Mme BARREAU Adeline)
- Le **CE1/CE2** : 24 élèves (classe de Mme FONTA Valérie)
- Le **CE2/CMI** : 26 élèves (classe de M. FABRE Philippe)
- Le **CMI/CM2** : 24 élèves (classe de Mme GUINTOLI Emmanuelle)
- **L'UEEA** (Unité Enseignement Élémentaire Autiste) : 2 élèves en CP, 3 élèves en CE1, 2 élèves en CMI et 1 élève en CM2 (classe de Marion CASAGRANDE-CUZON)

Moyenne des enfants présents sur les différents temps (février 2024) :

Maternels :

- Matin : 16 enfants et 20 enfants le mercredi
- Midi : 43 enfants
- Soir : 36 enfants

Elémentaire :

- Matin : 42 enfants et 48 enfants le mercredi
- Midi : 73 enfants
- Soir : 57 enfants

- **Description des locaux utilisés par l'A.L.A.E.**

L'ALAE dispose de sa propre entrée, elle est ouverte le matin de 7h45 à 8h20 (8h50 le mercredi) et le soir de 16h à 18h30.

Les enfants sont accueillis dans 3 grandes salles d'environ 60 m2 qui sont exclusivement réservées à l'ALAE.

La 1^{ère}, est la salle d'accueil des maternelles. Cette pièce est composée :

- Du bureau de direction ALAE.
- De 2 tables modulables maternelles et d'une table modulable élémentaire pour les activités manuelles ou les jeux de société.
- D'une desserte pour ranger le petit matériel.
- De 2 meubles à casiers pour ranger les jouets et les puzzles.
- D'un coin « jeux d'imitation » avec une table à langer, une coiffeuse, une chaise haute, un petit lit et une table avec 4 petites chaises.
- D'un coin calme lecture avec un canapé d'angle et une bibliothèque.
- D'une régie dans laquelle est stocké tout le matériel nécessaire aux activités.
- D'un local ménage.

Entre la salle d'accueil et la salle d'activités n°1, se trouvent :

- Un WC pour les élémentaires et 2 WC pour les maternelles avec un lavabo dans chacun des 2.
- Un placard coulissant réservé aux jeux de société maternelle et élémentaire.

La salle ALAE n°2, est composée :

- De 3 tables modulables maternelles et d'une table modulable élémentaire pour les activités manuelles ou les jeux de société.
- De 2 armoires à rideaux qui ferment à clé pour entreposer le matériel des activités et les productions en cours.
- D'un meuble à dessins.
- D'un coin dinette avec une cuisine équipée.
- De lavabos.
- D'une desserte pour ranger le petit matériel.

La salle ALAE n°3, est composée :

- De 3 tables modulables élémentaires pour les activités manuelles ou les jeux de société.
- De 3 armoires à rideaux qui ferment à clé pour entreposer le matériel des activités et les productions en cours.
- D'un coin lecture avec canapé, poufs, ainsi qu'une bibliothèque où sont mis à disposition des albums et autres livres pour enfants.
- D'un meuble à dessins.
- D'une desserte pour ranger le petit matériel.
- De lavabos.

Il existe aussi des lieux communs avec l'école :

- 2 salles de motricité avec du matériel sportif adapté et varié : cerceaux, plots, ballons, tapis, matériel pour les parcours sportifs...
- 1 salle BCD avec des tables et des étagères de livres. Elle est utile pour les ateliers demandant du calme (ateliers radio par exemple).
- 2 cours bétonnées avec un espace herbeux. Chacune possède un préau et un local pour ranger du matériel sportif.
- 1 jardin avec 5 bacs situé entre les 2 cours.

Les repas sont servis dans une salle de réfectoire.

Elle se situe côté ALAE, face à la salle d'accueil. Les plats sont livrés par le traiteur API et sont réchauffés par 2 personnels de cantine. Les inscriptions pour les repas se font en ligne sur le portail famille.

• **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.

III. Présentation de l'équipe pédagogique

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MATIN	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
FERRE Christine	Directrice	BPJEPS Loisirs Tous Publics	Les Francas du Pays de Foix	7h30/8h30 7h30/9h00 (le mercredi)	11h30/13h45	16h00/18h30
ARTIGUE Laurie	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
ATANASIO Thomas	Animateur	BAFA	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
BOULITREAU Valentine	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	7h30/8h30 7h30/9h00 (le mercredi)	11h30/13h45	16h00/18h30
BROUCK Chloé	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
CASSE Laëtitia	Animatrice	CAP petite enfance	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
ELIAS Véronique	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	
GALLARD Eymerrick	Animateur	BPJEPS	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
LAGARDE Chantal	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	7h30/8h30 7h30/9h00 (le mercredi)	11h30/13h45	16h00/18h30
TORRES Kathia	Animatrice	CAP Petite enfance	Mairie de Montgailhard	7h30/8h30 7h30/9h00 (le mercredi)	11h30/13h45 Pause : 13h30/14h	

L'équipe pédagogique ALAE se réunit à raison de 2 à 3 réunions de 2 heures par mois pour échanger sur le fonctionnement, les objectifs du projet pédagogique, pour construire, pour réguler, pour évaluer...

Le personnel salarié des collectivités locales mis à disposition fait partie intégrante de nos équipes d'animation et participe aux réunions d'équipe à raison de deux heures par mois.

Avec l'aide de leur employeur, celui-ci bénéficie de formations dans l'animation, adaptées à leur poste de travail.

Notre équipe d'animation travaille régulièrement en collaboration avec l'équipe enseignante :

- Mme Emmanuelle GUINTOLI, classe de CM1/CM2 et directrice de l'école,
- M. Philippe FABRE, classe de CE2/CM1
- Mme Valérie FONTA, classe de CE1/CE2
- Mme Adeline BARREAU, classe de GS/CP
- M. Joël AUDOYER et M. Etienne Niant, classe de PS/MS
- Mme Florence PIBOULEAU, classe de MS/GS
- Mme Marion CAZAGRANDE-CUZON, classe UEEA

IV. Fonctionnement de l'ALAE et analyse de situation

- **Description des différents temps**

L'ALAE intervient sur trois temps de vie différents qui rythment la journée des enfants.

1. Le matin de 7h30 à 8h30 (le mercredi de 7h30 à 9h00)

A 7h30, accueil échelonné des enfants. Christine FERRE, ou Sandrine DELRIEU le mercredi, fait entrer l'enfant et l'accompagne jusqu'à son casier nominatif où il dépose son cartable et sa veste.

Les enfants sont répartis comme suit :

Salle d'accueil n°1 : enfants de maternelle accueillis par Kathia TORRES

Salle n°2 et 3 : enfants de CP/CE1 et de CE2/CM accueillis par Chantal NEGRE et Valentine BOULITREAU.

Des activités calmes sont proposées, telles que des jeux de société, des dessins, des coloriages, des puzzles, des pochoirs, de la pâte à modeler, des jeux d'imitation, de la lecture, ou des activités réalisées rapidement.

Pas de jeux de ballon.

C'est surtout un moment important d'échanges et de discussions.

Pour les maternelles

A 8h15 (8h45 le mercredi), les enfants de PS/MS/GS passent aux toilettes, récupèrent leurs affaires dans le casier et sont amenés dans leurs classes respectives par Kathia TORRES.

Pour les élémentaires

A 8h15 (8h45 le mercredi) l'appel est fait. Chantal LAGARDE et Valentine BOULITREAU font récupérer les manteaux aux enfants du CP au CM et les accompagnent dans leur cour. Les enseignants prennent le relai, c'est un moment d'échange avec eux.

2. Le midi de 11h30 à 13h45

A 8h30, la directrice Christine FERRE compte les enfants inscrits à la cantine, communique le nombre au personnel de cantine et apporte les fiches de présences enfants dans les classes de maternelles et la classe UEEA.

1er service

Pour les maternelles : à 11h30

Laëtitia CASSE, Chloé BROUCK, Chantal LAGARDE et Kathia TORRES récupèrent les enfants qui mangent à la cantine dans le couloir côté entrée école.

Les enfants sont déjà passés aux toilettes de la maternelle sur le temps école.

Le repas (11h45 à 12h30)

11h45 : les enfants s'installent à table comme ils le souhaitent. Les animateurs mangent avec eux et s'occupent de 2 tables chacun. Notre action éducative se poursuit au cours du repas : les enfants apprennent à se servir, à goûter, à utiliser les couverts et pour les plus grands à débarrasser leurs assiettes. C'est aussi un moment d'échanges avec les enfants.

Après le repas (de 12h30 à 13h35)

Pour les TPS/PS/MS : c'est un temps libre et calme dans les salles d'activités suivi d'un temps de relaxation à 12h45 (relaxation, lecture d'histoires...) pour les TPS/PS/MS. A 12h45, passage aux toilettes et sieste.

Pour les GS : c'est un temps d'activité avec un retour au calme à 13h20. Après être passés aux toilettes, les enfants sont accompagnés dans la classe à 13h35.

A 13h30, Kathia TORRES part en pause.

De 13h35 à 13h45 : les enseignants prennent le relais, c'est un moment d'échange avec eux pour l'équipe.

Pour les élémentaires (à partir du CP)

A 11h30 les animateurs vont dans les classes (voir répartition ci-dessous), font l'appel des enfants qui mangent à la cantine et les comptent. Ils attendent ensuite (enfants assis à leur place) que l'enseignant soit parti avec le groupe qui ne mange pas.

Répartition :

CP/CE1 : Valentine BOULITREAU (classe d'Adeline BARREAU)

CE1/CE2 : Thomas ATANASIO (classe de Valérie FONTA)

CE2/CM1 : Eymerick GALLARD (classe de Philippe FABRE)

CM1/CM2 : Véronique ELIAS (classe d'Emmanuelle GUINTOLI)

Les enfants, par groupe, s'inscrivent sur le tableau des activités. Ils ne sont pas autorisés à se rendre seuls aux toilettes sur ce temps d'accueil.

A 11h45 : chaque animateur référent refait l'appel de sa classe. En cas de mauvais temps, possibilité de se rassembler dans les 2 salles de l'ALAE (salle 2 et 3 : CP/CE1 et CE1/CE2 et salle de motricité : CE2/CM1 et CM1/CM2).

Début des activités, les animateurs appellent leur groupe en fonction du lieu où se sont inscrits les enfants.

A 12h20 : l'activité en cours peut être laissée et reprise après le repas. Passage aux toilettes et lavage des mains aux toilettes élémentaires dédiés à chaque groupe, accompagnés d'un animateur.

A 12h30 : les enfants entrent dans la cantine par groupe échelonné. Les enfants s'installent à table comme ils le souhaitent. Les animateurs mangent avec les enfants et s'occupent de 2 ou 3 tables chacun. Notre action éducative se poursuit au cours du repas : les enfants apprennent à se servir, à goûter, à faire passer les plats et à débarrasser leurs assiettes. C'est aussi un moment d'échanges avec les enfants.

A 13h15 : les enfants sortent de la cantine par groupe et par la cour (s'il fait beau) et se lavent les mains. Reprise de l'activité précédente ou possibilité pour ceux qui le souhaitent d'aller au coin lecture.

De 13h35 à 13h45 : les enseignants prennent le relais, c'est un moment d'échange avec eux ou avec l'équipe.

3. Le soir de 16h00 à 18h30

Pour les maternelles

A 16h : Chantal LAGARDE, Laëticia CASSE et Chloé BROUCK prennent en charge les enfants de TPS/PS/MS (Joël AUDOYER et Etienne NIANT) et MS/GS (Florence PIBOULEAU) dans le hall d'entrée côté école.

A 16h15 : début du goûter.

A 16h35 : chaque enfant jette ses déchets dans les poubelles de tri et dépose sa boîte à goûter dans le cartable.

A 16h45 : début des activités, répartition en 2 ou 3 groupes.

Pour les élémentaires

A 16h00 : chaque animateur récupère les enfants dans leur classe.

Répartition :

CP/CE1 : Valentine BOULITREAU

CE1/CE2 : Thomas ATANASIO

CE2/CMI : Eymerick GALLARD

CMI/CM2 : Laurie ARTIGUE

UEEA : Valentine BOULITREAU

Pour les élémentaires : les animateurs vont dans les classes et font l'appel. Une fois que l'enseignant est parti avec les enfants qui ne restent pas à l'ALAE, ils se lavent les mains dans la classe (sauf les CP dans les toilettes élémentaires), les comptent et ensuite rejoignent la cour.

A 16h : les enfants goûtent dans la cour (s'il fait beau) ou dans les salles 2 et 3 pour les CP/CE1/CE2 et dans la salle de motricité pour les CMI/CM2.

A 16h20 : après un temps libre, l'animateur reprend sa classe et fait l'appel.

En début de période (après les vacances scolaires) les différentes activités et partenariats auxquels ils pourront participer leur sont présentés.

Les enfants, par groupe, vont déposer leurs cartables dans les casiers, s'inscrire sur le tableau des activités et suivent leurs animateurs dans le lieu où se déroule l'activité.

Possibilité de changer d'activité à partir de 17h20 (2ème créneau horaire).

A 17h00, 17h40 et 18h20

Christine FERRE, la directrice, appelle les enfants par l'intermédiaire d'un talkie-walkie dont est muni chaque animateur. Elle pointe la sortie de tous les enfants durant les créneaux horaires. Il est interdit aux enfants et aux parents de retourner en classe (sauf réunion ou avis contraire des enseignants).

A 17h30 : quand cela est possible, un animateur se détache pour faire de la préparation.

A 17h50 : rangement de l'ALAE avec les enfants.

A 18h00 : Chantal LAGARDE reste avec les maternelles et Valentine BOULITREAU s'occupe des élémentaires en salle 2 ou 3. Les autres animateurs doivent ranger leur matériel avant de partir.

Il est demandé aux animateurs une polyvalence à la fois dans les types d'activités proposées mais aussi auprès des différentes tranches d'âges.



- **Analyse de situation, constats et objectifs**

Analyse et constat liés au public et à la structure

L'année dernière, une classe UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme) a été ouverte sur la structure de Montgailhard. Nous avons préparé cette ouverture avec les enseignants et les éducateurs, AESH, AES de l'UEEA en participant l'année dernière, toute l'équipe d'animation, à plusieurs jours de formation. 8 enfants sont accueillis cette année et 5 de ces enfants (dont 4 déjà présents l'année dernière sur le temps ALAE en présence d'un éducateur) sont accueillis sur le temps ALAE du matin, du midi et du soir sans éducateur.

Il nous semble important de prendre en compte leurs besoins spécifiques pour qu'ils puissent pleinement être intégrés au groupe.

Analyse et constat liés au public maternel

Cette année, nous avons une augmentation de l'effectif maternelles (50 enfants inscrits à l'ALAE sur 53 présents à l'école). Des dérogations ont été demandées par les parents pour les enfants qui n'avaient pas 3 ans. En ce début d'année, nous allons être vigilants à ce que chaque enfant puisse trouver sa place dans le groupe et l'aider à développer son autonomie.

Analyse et constat liés aux orientations pédagogiques de l'année

Dans le cahier des charges du nouvel appel d'offre, l'éducation à la citoyenneté et à l'environnement prennent une grande place.

« On ne naît pas citoyen, on le devient » (Spinoza). Et pour former le futur citoyen, il faut permettre aux jeunes de passer de l'individu au groupe, d'accepter l'autre dans sa différence, d'acquérir un esprit critique et de prendre des initiatives.

À la suite de ces différentes analyses, il nous paraît donc important, en accord avec le projet éducatif de l'association d'aborder les valeurs de la citoyenneté de façon ludique.

Analyse et constat liés au PEDT (Projet Educatif De Territoire)

Lors des différentes réunions auxquelles nous avons été associés pour l'élaboration du PEDT de Montgailhard, des axes pédagogiques ont été définis. L'un d'entre-eux porte sur les liens intergénérationnels. Aussi, la mairie (CCAS) de Montgailhard nous a sollicité pour réaliser des cartes de vœux pour les papas et mamies et pour les accueillir sur le temps du repas une fois par mois. Il nous semble important et intéressant d'intégrer cet axe dans nos objectifs et d'initier des échanges avec les aînés de notre village qui sont très en demande.

La citoyenneté se déclinera donc en 4 axes pédagogiques

I. Le « bien vivre ensemble »

En permettant à **chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme** et de participer à des activités adaptées ;

En créant **du lien entre les enfants afin de développer l'entraide et le respect dans le groupe** ;

En favorisant la **prise en compte des différences** de chacun et en permettant ainsi l'intégration de tous.

En développant des **actions intergénérationnelles et solidaires**.

2. La sensibilisation à l'environnement

En favorisant les gestes écocitoyens et la découverte de la nature.

3. La prise d'initiative et la recherche d'autonomie

En leur permettant de s'impliquer dans des projets à l'ALAE mais aussi dans le village.

En développant l'expression pour favoriser l'émancipation et la confiance en soi.

En développant l'autonomie et la motricité chez les maternelles.

4. Enfin, nous aborderons la citoyenneté à travers les Jeux Olympiques et paralympiques de 2024

En sensibilisant les enfants à la citoyenneté et au principe de laïcité à travers les valeurs véhiculées par le sport olympique et paralympique.

En leur permettant d'utiliser un support ludique tels que les arts plastiques, pour exprimer un message citoyen.

Ces actions seront valorisées lors du Festival des Enfants 2024 par une exposition d'œuvres collectives (1 à 2 réalisations par structures).



<p>Objectif 2 Développer l'autonomie.</p>	<p>Ob 2-1) Développer l'apprentissage de la motricité.</p> <p>Ob 2-2) Apprendre à faire « tout seul ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Danses, comptines... • Ateliers d'expression : mimes... • Parcours de motricité. • Parcours vélo. • Jeu du parachute. • Jeux sportifs (relais). • Jeux de balles. • Jeux de construction. • Broderie, couture. • Dessins, peinture. <ul style="list-style-type: none"> • Bacs autonomes. • Jeux, puzzle à disposition. • Création d'un carnet de dessin. • Inscription libre aux activités.
---	--	---



<p>Objectif 2 Développer des actions citoyennes.</p>	<p>Ob 2-1) Favoriser la prise d'initiative et l'expression.</p> <p>Ob 2-2) Sensibiliser à l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nature, environnement immédiat. • Les gestes écocitoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un groupe de petits reporters. • Accompagnement de projets d'enfants. • Mise en place de l'élection puis des conseils de délégués du CP au CM2. • Discussion autour des menus. • Mise en place d'un groupe de reporters. • Les enfants acteurs du Festival des Enfants. • Bilans réguliers avec les enfants sur les activités. • Prise en compte des idées des enfants dans les plannings d'activités (boite à idées). • Elaboration des règles de vie. • Proposer des jeux et des activités favorisant l'expression et l'écoute. • Ateliers philo • Ateliers d'expression : théâtre... • Mise en place des « Incroyables talents de l'ALAE » • Projet jardin (nettoyage, semis, plantation...). • Embellissement du jardin (créations diverses). • Balades. • Jeux autour du tri. • Quizz environnement. • Activités avec des éléments naturels. • Découverte de la faune des Pyrénées. • Découverte des arbres, herbier. • Jeu de piste/rallye photos au parc. • Création d'un jardin d'intérieur. • Participation à un projet de la commune (décoration de Noël, plantations...) • Mise en place de projets pour découvrir la ville. • Récupération de l'eau. • Utilisation du composteur. • Brigade du tri. • Activités avec des matériaux de récupération. • Nettoyage du parc/ville. • Tri des déchets. • Création d'une mascotte et d'une signalétique pour les gestes écocitoyens.
--	---	--

Des plannings d'activités (en lien avec le projet pédagogique) sont réalisés entre chaque période de vacances. Ils sont consultables sur le site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/> et sont affichés à l'école et à l'ALAE.

VI. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents affichage et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le seront pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.



VII. Evaluation

Tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet pédagogique seront évalués tout au long de l'année :

Avec les enfants, à travers

La mise en place, 1 fois par semaine sur le temps du midi, d'une discussion ouverte avec les enfants où seront abordés les points suivants :

- Quels sont les points que vous souhaiteriez améliorer ou changer dans le fonctionnement de l'ALAE ?
- Quelles activités ou projets souhaiteriez-vous mener ?

Ce moment de libre-échange leur appartient. L'important étant d'écouter l'autre et de respecter ses idées. C'est aussi l'occasion de savoir ce qui leur a plu et déplu dans les projets menés et de les amener à prendre des initiatives.

Avec l'équipe, à travers

- La mise en place de réunions d'équipe, 2 à 3 fois par mois, au cours desquelles chaque animateur fait part de l'évolution de son projet d'animation, des difficultés rencontrées et des satisfactions. Un point est également fait sur le fonctionnement.
- La concertation avec les enseignants notamment sur des projets communs.
- La rencontre avec les familles pour avoir un retour sur les activités et actions menées.
- La rédaction d'un bilan par période, reprenant toutes les activités menées, suivi d'une analyse des critères d'évaluation fixés à l'avance.

Avec les enseignantes, à travers

La mise en place d'une réunion trimestrielle.

- Pour faire le bilan sur le trimestre écoulé.
- Pour préparer le trimestre suivant (temps d'APC, projets communs...).



<p>Objectif 2 Développer des actions citoyennes.</p>	<p>Ob 2-1) Favoriser la prise d'initiative et l'expression</p> <p>Ob 2-2) Sensibiliser à l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nature, environnement immédiat. • Les gestes écocitoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants créent pour les autres, pour offrir. • Les enfants savent qu'ils sont libres de choisir l'activité à laquelle ils veulent participer, • Les enfants savent qu'ils peuvent proposer des activités. • Les enfants savent qu'ils peuvent s'exprimer, donner leur avis. • Les enfants savent qu'ils peuvent mener des projets de A à Z. • L'enfant participe à des activités en lien avec la commune ou les associations de la commune. • L'enfant découvre sa ville. • L'enfant découvre la nature qui l'entoure. • L'enfant connaît les trois poubelles de tri mises en place. • L'enfant participe à la récupération de l'eau, à l'alimentation du compost et au ramassage des déchets du goûter. • L'enfant comprend la réutilisation de matériaux de recyclage dans les activités. • L'enfant est sensible à la notion de gaspillage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les $\frac{3}{4}$ des enfants ont créé un objet pour quelqu'un d'autre. • Tous les enfants choisissent l'activité et sont forces de proposition. • Laisser sur le planning une plage libre une fois par semaine où les enfants peuvent proposer une activité « c'est moi qui décide ». • La moitié des enfants ont proposé une idée dans la boîte à idées. • Le quart des enfants a participé à une activité théâtre, atelier philo, petit reporters... • Au moins une activité par période en lien avec l'environnement. • 1 projet réalisé par période en lien avec la commune ou les associations. • Tous les enfants ont participé à une activité autour de la nature. • Tous les enfants trient les déchets. • Les $\frac{3}{4}$ des enfants s'inscrivent pour participer aux gestes écocitoyens. • Tous les enfants sont capables de créer à partir de matériel de récupération. • Tous les enfants utilisent 2 feuilles de papier pour s'essuyer les mains, ferment le robinet et éteignent la lumière en quittant la salle.
--	---	---	--

VIII. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments formalisés de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALAE et ALSH, Festival des enfants...

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités aux pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

